

Question écrite : Accueil des réfugié·es ukrainien·ne·s à Prilly

Conseil communal de Prilly, lundi 28 mars 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Plus de 3.5 millions de personnes ont déjà été contraintes de fuir la guerre en Ukraine, essentiellement des femmes et des enfants. Le Canton se prépare à accueillir 6000 d'entre elles, soit 10% des 60'000 attendus par la Confédération, ce qui ne s'est malheureusement pas produit pour les réfugiés afghans et syriens.

De nombreuses villes de Suisse se préparent à mettre à leur disposition des places d'hébergement et des prestations de soutien, rapidement et sans complication dès que cela s'avèrera nécessaire.

Le canton de Vaud connaît déjà une nette augmentation de l'arrivée de ces réfugiés en provenance d'Ukraine. L'État prépare actuellement l'accueil de ces personnes et la Protection civile vaudoise a mis en place une structure d'hébergement temporaire d'urgence sur le site de Beaulieu, à Lausanne.

Dotée de 200 lits, cette structure permet d'offrir le gîte et le couvert 24h/24 aux personnes en quête de protection arrivant dans le canton. Il est ici simplement question d'un accueil temporaire et immédiat, pour éviter que les réfugiés se retrouvent à dormir dans la rue ou sur un quai de gare. Ils n'y resteront en principe que quelques jours, avant d'être redirigés sur des lieux d'accueil de longue durée, lesquels sont en train d'être organisés par l'Établissement Vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en collaboration avec l'ensemble des partenaires sociaux, notamment l'OSAR, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, qui coordonne l'hébergement des personnes réfugiées d'Ukraine dans des familles d'accueil privées, sachant que les abris de la protection civile ne nous semble pas être une solution adéquate pour des enfants et leurs familles.

Face à cette crise humanitaire sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, nous posons les questions suivantes à la Municipalité:

- Envisage-t-elle de collaborer avec l'EVAM et l'OSAR, afin de trouver des logements et des familles d'accueil privés à Prilly, pour assurer des conditions de vie dignes et humaines aux réfugiés ukrainiens arrivant dans le canton de Vaud ; et, dans l'affirmative, comment compte-t-elle communiquer pour trouver des familles d'accueil à Prilly et/ ou des appartements ou maisons vides?
- Quels sont les moyens que la commune pense adopter afin faciliter l'intégration de ces personnes ?
- La commune pense-t-elle communiquer des informations sur les meilleures façons d'aider les réfugiés ukrainiens lors de leur arrivée, puis de leur intégration. Si oui, comment ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses promptes réponses.

Pour le Parti socialiste et les Vert·e·s de Prilly

Ariane Zwahlen

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Zwahlen'.

Olivier Amblet

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'O. Amblet'.